

Préambule : La politique mémorielle de la Région Guadeloupe

L'un des engagements fort de l'équipe arrivée à la tête de la collectivité régionale en 2004 fut de s'investir pour la (re)valorisation d'une politique mémorielle engagée dans laquelle l'ensemble de la population guadeloupéenne puisse se retrouver. Il s'agissait alors, dans un souci de **rigueur historique** mais également de **communio n populaire**, de mettre à la disposition des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens des lieux mais également des événements d'envergure, à la hauteur **d'attentes fortes exprimées ou censurées depuis des décennies**.

C'est avec détermination et parfois, il faut le dire, abnégation, que les élus et les services régionaux ont pensé, en concertation avec de nombreuses institutions et personnes ressources, tant au niveau local que national voire international, une politique mémorielle légitime et ambitieuse. Cette action se traduit dans le temps et sur le terrain par l'organisation de **manifestations commémoratives telles que « Limyè ba yo – Hommage à nos aïeux ! »** chaque année à la fin du mois de mai depuis 2011, mais aussi par la création de services idoines tel que, par exemple, le **service régional de l'Inventaire créé en 2007**. Point d'orgue de cette politique mémorielle et cathartique : le **Mémorial ACTe**, qui devrait être inauguré en mai 2015.

La collectivité régionale met ainsi un point d'honneur à permettre aux Guadeloupéens de mieux connaître et s'approprier leur histoire ainsi que les éléments fondateurs de notre société métisse, riche de sa diversité, de son brassage culturel. C'est à cette condition qu'il sera possible et envisageable de conforter les fondements de la Guadeloupe du XXI^e siècle. Une Guadeloupe plurielle, dynamique, ambitieuse, réconciliée avec son passé et avec elle-même.

Les partenariats de qualité, noués avec le **monde associatif**, les **collectivités**, le **monde universitaire**, la **communauté scientifique**, le **vivier artistique** et plus généralement avec la **société civile**, constituent un gage certain de réussite dans cette démarche partagée, au service du plus grand nombre, au service de la Guadeloupe.

Cette politique mémorielle sous-tend quelques principes :

- ✓ L'appropriation de son histoire commune par la population guadeloupéenne dans toute sa richesse et sa diversité afin que cette mémoire soit plus partagée et plus apaisée.
- ✓ L'implication de chacun dans le partage, la diffusion et l'enrichissement des pans de notre histoire portée sur les fonds baptismaux.

- ✓ L'alliance entre la rigueur scientifique et historique et la vulgarisation auprès du plus grand nombre de l'ensemble des éléments constitutifs de notre histoire.